

Avis public



DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance qui se tiendra le 30 septembre 2013, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur une demande d'autorisation pour l'exercice de l'usage conditionnel suivant:

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relatif à l'occupation au rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 6601-6611, rue Saint-Denis, et au rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 6613-6623, rue Saint-Denis, à des fins de « garderie », le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Donné à Montréal, ce 13 septembre 2013

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement